

La Chapelle-sur-Usson



Distance



5 km

Durée



1h30

Difficulté



Facile

Dénivelé



+175 m

Balisateur



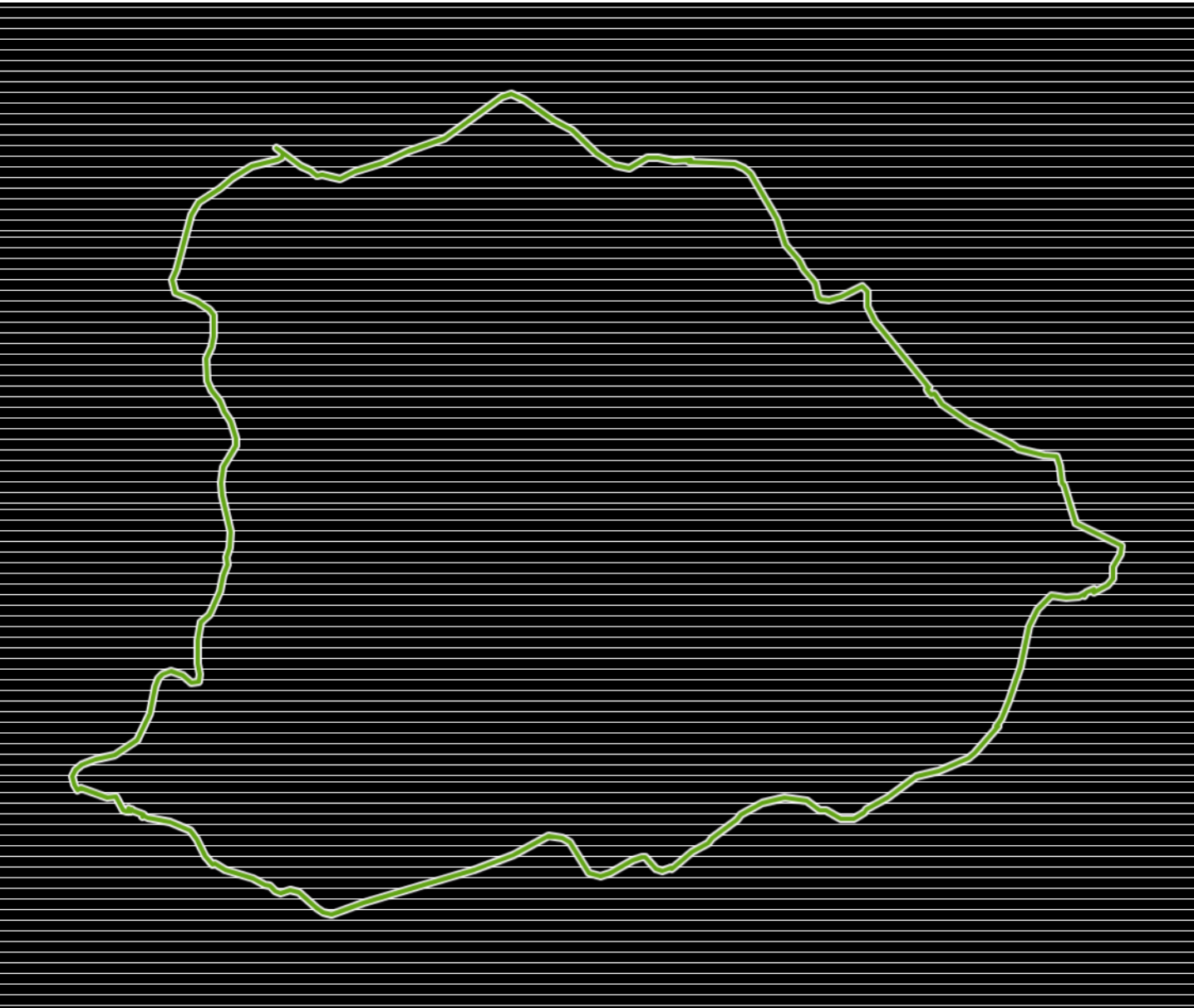
Bleu



Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

La Chapelle-sur-Usson

Adresse de départ

Près de l'église

63580 La Chapelle-sur-Usson

Accès au point de départ

À Issoire quitter l'autoroute, sortie n°13. Prendre D996, direction Parentignat puis D999, direction Le-Vernet-la-Varenne. À Sarpoil, tourner à droite D214, puis après Banzat prendre à gauche D24, direction La Chapelle-sur-Usson.

Description du parcours

Une jolie promenade dans un environnement relaxant depuis le village de la Chapelle-sur-Usson qui a été construit au Moyen-Âge autour d'une chapelle accrochée à un piton volcanique face à la chaîne des Puys, aux monts Dore et au plateau du Cézallier.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, aller au rond-point et prendre le chemin sous la maison. (Point de vue sur les Monts du Cézallier) Aller jusqu'au lavoir du carrefour à l'entrée de Perrier.

Étape 2 : Tourner à droite sur la route goudronnée pour rentrer dans le village. 10m avant le point d'eau sur la gauche, descendre à droite par un chemin goudronné. À la station d'épuration continuer de descendre à droite et franchir un pont sur un ruisseau pour remonter jusqu'à la route goudronnée (D703).

Étape 3 : L'emprunter à droite sur environ 700 mètres. Monter sur la gauche un large sentier qui rejoint une chaussée goudronnée. L'emprunter à droite sur 100 mètres jusqu'à la D703.

Étape 4 : La traverser et descendre en face un chemin herbeux (Point de vue). Face à un vieux puits monter à gauche. Aux Martres, traverser un chemin goudronné pour prendre en face. -Vieille fontaine 18810/. Au bout du village, bifurquer sur un chemin à droite en contrebas de la route D75. Prendre à droite le chemin goudronné puis le premier chemin à gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.